

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOUT 2021

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, Jean-François ALUZE.

Etaient présents :

Mmes DIAZZI Priscilia, FORTIN Hélène, GRAS Myriam, MICHAUD Nathalie et VACANTE Mireille. Mrs ALUZE Jean-François, BOURGEOIS Didier, LAROCHE Wilfried, LOUIS Michel, MOURON Bruno.

Ont donné pouvoir : Mme LUTZ Elodie à Mme GRAS Myriam, Mme PRIEUR Julie à Mme FORTIN Hélène et Mr SEGUIN David à Mr LAROCHE Wilfried.

Les Conseillers ont décidé :

RODP TELECOM 2021

Ils fixent le montant de la redevance d'occupation du domaine public par les réseaux et installations de télécommunications 2021 à 1 533,91 €.

TRANSFERT DE COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND AUTUNOIS MORVAN

Le Maire dresse la liste des compétences qui ont été rendues à la commune au 1^{er} juillet 2021, à savoir les dépenses de fonctionnement pour les bâtiments des écoles et de la garderie (électricité, eau, chauffage, petit entretien des bâtiments, contrats de maintenance...)

Les dépenses relatives à la partie éducative (fournitures scolaires, informatique, téléphonie, internet, frais pédagogiques, produits entretien, personnel...), les dépenses de fonctionnement liées aux bâtiments de la cantine et de la bibliothèque restent de la compétence de la CCGAM de même que les dépenses liées au personnel (gestion et recrutement), les dépenses liées à l'acquisition et à la maintenance des équipements, les transports sur le temps méridien.

Les conventions d'occupation des locaux seront revues en ce sens.

A compter du 1^{er} octobre 2021, les dépenses se rapportant à l'informatique et au photocopieur ainsi qu'à la fourrière animale seront restituées à la Commune.

QUESTIONS DIVERSES

Les conseillers décident d'adhérer au contrat du Centre de Gestion souscrit auprès de AG2R Prévoyance – GRAS SAVOYE pour la couverture des obligations statutaires concernant les agents à compter du 1^{er} janvier 2022.

Ils décident de verser une indemnité forfaitaire à la secrétaire pour travail supplémentaire occasionné par les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin dernier.

Une réflexion sera menée pour améliorer la sécurité en ce qui concerne la circulation de la Rue de la Certenue.